

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy MOULIN-PAOLI, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO G., LUNARDI-PLA R., POLI M., ANDREANI N., NICOLAI M., SECONDI P., TOMASINI L., VIOLA-GRUNDICH J., ORSONI C., CHAMBE A., GIUDICELLI PA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : CESARI-ACKER V.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 12

Nbre de conseillers ayant signé : 11

Date de convocation : 06/10/2021

Date d'affichage: 06/10/2021

Objet : Changement de siège social du Syndicat d'Electrification et de l'Eclairage Public de la Haute-Corse (SIEEPHC) – Modification des statuts.

Le Maire informe le conseil municipal que le SIEEPHC s'est prononcé favorablement dans sa séance du Comité Syndical en date du 23/07/2021 sur le changement de son siège social qui sera sis Route Impériale, C5 Stadium, ZAE Erbajolo, 20600 Bastia.

En application de l'article L5211-20 du code général des collectivités territoriales, la commune de Solaro, membre du SIEEPHC, doit se prononcer sur cette modification.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré se prononce favorablement au changement du siège social du SIEEPHC.

Fait à Solaro le 11/10/2021

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 12/10/2021

Appréciation et signature

NO_DE+ICE+212090254+20211011+011+0F